

Communiqué de presse

Paris, le 5 décembre 2025

JURYS DE BAC : UNE MESURE DE PURE COMMUNICATION

Le **SNALC** a pris connaissance de la publication par Édouard Geffray des mesures concernant les jurys du baccalauréat, mesures en réalité décidées par Élisabeth Borne lors de son (trop long) passage au ministère de l'Éducation nationale.

Le **SNALC** a pris note de la décision selon laquelle aucun élève en dessous de 8/20 de moyenne ne pourra aller au rattrapage. Cela renforce très légèrement l'exigence de l'examen, mais manque clairement de cohérence. Pourquoi peut-on attribuer le bac à un élève ayant 9,5/10, mais pas proposer le rattrapage à un élève ayant 7,95 ? Dans ce cas, autant supprimer le jury et n'utiliser que les résultats bruts pour tout le monde.

Pour le **SNALC**, ce ne sont pas les jurys qui contribuent à la dévalorisation de l'examen. Le jury est même le seul moment d'échange collectif et transparent. Le **SNALC** rappelle également que le bac Blanquer a réduit les jurys à des sortes de chambres d'enregistrement, qui n'ont même pas accès aux copies des élèves.

Le **SNALC** n'a toujours pas trouvé de jury qui repêchait les élèves ayant plus de 50 points de retard. La mesure annoncée ne présente donc aucun caractère d'exigence. Au contraire, elle pourrait même pousser les jurys futurs à attribuer davantage de points en étudiant des dossiers qu'ils n'auraient pas étudiés auparavant.

Enfin, le **SNALC** a bien noté que pour la énième fois, un ministre demande d'être très strict sur le niveau orthographique et grammatical des copies. Il s'agit d'un pur effet d'annonce : nous savons très bien qu'au niveau local, les seules consignes que les correcteurs recevront seront de remonter leurs notes car ils sont en-dessous de la moyenne académique. Et que, comme chaque année, les résultats du bac serviront de cache-misère alors que l'Éducation nationale est en crise et que les enseignants français sont ceux qui se sentent, à raison, les moins valorisés de tous les pays de l'OCDE.

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr